

## VIE DE BERGER

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	<b>Vie de berger</b>
En bref	Avec Dominique Pasquier, partir à la découverte du travail de berger à l'alpage Les Tservettes
Descriptif de l'activité	<p>Quand il ne récite pas de contes, Dominique Pasquier se dévoue à l'estivage. Lors de cette sortie à l'alpage Les Tservettes sur les hauts de Grandvillard, il transmet son savoir et sa passion du métier. Démonstration de la gestion du troupeau et du pâturage, travail des chiens de berger et risques liés aux prédateurs. Une journée pour partager la vie d'un berger.</p> <p>À midi, un moment de partage est prévu autour d'un repas au chalet avec les produits carnés produits sur place.</p>
Dates	Samedi 15 août 2026
Horaire	9h20 – 16h30
Lieux du rendez-vous	Grandvillard, parking de la Grotte <a href="#">map.geo.admin</a>
Lieux de l'activité	Les Tservettes, Grandvillard
Programme indicatif	<p>9h20 : accueil des participant au parking de la Grotte de Grandvillard par un membre de l'équipe du Parc, puis covoiturage jusqu'au Chalet neuf.</p> <p>9h45 : marche du Chalet neuf jusqu'à l'alpage <i>Les Tservettes</i>.</p> <p>10h45 : accueil, présentation des moutons et démonstration de la gestion du troupeau avec le travail des chiens.</p> <p>12h30 : rassemblement du troupeau près du chalet et repas avec des produits carnés produits sur place.</p> <p>15h30 : départ en pâture.</p> <p>16h30 : fin de l'activité, retour au parking de la Grotte</p>
Matériel à prendre avec soi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonnes chaussures</li> <li>• Gourde remplie d'eau</li> <li>• Protection contre le soleil</li> <li>• Vêtements adaptés à la météo</li> <li>• Bâtons de marche</li> </ul>
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	Dès 14 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 7 personnes – maximum 14 personnes
Niveau	Marche d'environ 1h30 pour rejoindre le troupeau (4,5 km pour 400 m de dénivelé positif). L'activité nécessite d'être bon marcheur afin de pouvoir suivre le troupeau durant la matinée.
Autres informations	Repas inclus dans l'activité, avec les produits carnés produits sur place.

Le rendez-vous est fixé au parking de la Grotte de Grandvillard, puis un covoiturage est organisé pour monter plus haut. Un membre de l'équipe du Parc est présent pour accompagner les participants

## TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics	Rendez-vous au parking de la Grotte : <a href="#">map.geo.admin</a> Arrêt de bus <i>Grandvillard, village</i> , à 5 min à pied du lieu de rendez-vous. Accès en bus par la ligne 264 depuis la gare routière de Bulle	
Horaires des transports publics	<b>Aller</b>	Bulle – Grandvillard 8h49 – 9h13
	<b>Retour</b>	Grandvillard – Bulle 16h50 – 17h06
	<b>Attention</b> : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur <a href="http://www.cff.ch">www.cff.ch</a>	
Covoiturage	Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription Contact : <a href="mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch">inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch</a> – 026 924 23 33	
Carte	Parking des grottes : <a href="#">map.geo.admin</a>	

## TARIFS

Tarif de base **Dès 14 ans, CHF 45.00, repas compris**

## CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription	Inscription obligatoire : <a href="mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch">inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch</a> +41 (0)26 924 23 33
	<b>Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi</b>
Confirmation	La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.
Paiement	Le paiement se fait sur facture. Le délai de paiement est de 30 jours dès la réception de la facture. Aucun paiement n'est accepté sur place.

## Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès la confirmation de la réservation, elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc :

[www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente)



## Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.